

Notre avenir se joue dans nos écoles!

Une initiative communautaire vise à promouvoir la participation aux élections scolaires 2018 du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique

Le 8 mai 2018 – Plusieurs organismes francophones joignent leurs efforts à ceux du Conseil scolaire francophone de la Colombie-Britannique (CSF) dans le but de favoriser une plus grande participation de la communauté à l’occasion des élections scolaires qui auront lieu le 20 octobre 2018. Rappelons que c’est à ce moment que seront élus, pour un mandat de quatre ans, les sept conseillères et conseillers scolaires formant le conseil d’administration du CSF.

La Fédération des francophones de la Colombie-Britannique, la Fédération des parents francophones de C.-B., le Conseil jeunesse francophone de la C.-B., Réseau-Femmes Colombie-Britannique ainsi que le Syndicat des enseignantes et enseignants de la C.-B. estiment que ces élections sont le moment crucial, pour les membres de leurs réseaux respectifs, de faire entendre leur voix et de se prononcer quant à la direction que prendra le CSF au cours des prochaines années. En effet, les décisions prises par les conseillères et conseillers élus auront un impact direct sur l’éducation francophone des générations actuelles et futures dans notre province.

Les organismes participants soulignent qu’il importe, notamment, de sensibiliser la communauté au fait que ce ne sont pas seulement les parents (francophones de même qu’anglophones) d’élèves fréquentant les écoles du CSF qui peuvent voter. Parents d’enfants d’âge préscolaire, personnel scolaire, jeunes de 18 ans et plus, membres de la communauté (avec ou sans enfants) : toute personne ayant droit qui répond aux critères d’admissibilité* et qui est membre du CSF a le droit de vote.

Soulignons qu’il faut toutefois être membre du CSF en date du 22 juin 2018 afin de pouvoir voter en octobre prochain. C’est pourquoi l’initiative communautaire vise, dans un premier temps, à encourager les personnes désireuses de voter et qui ne sont pas déjà membres à effectuer la démarche, simple et gratuite, en vue de le devenir. Il est à noter qu’il n’y a pas de frais d’adhésion pour devenir membre du CSF et que le scrutin se tient par courriel.

Le CSF, qui adhère à l’initiative, a créé une page Web qui contient tous les renseignements pertinents. On peut consulter cette page, où se trouvent entre autres le formulaire d’adhésion et les critères pour devenir membre du CSF, à l’adresse suivante : csf.vote.

Une campagne ayant pour slogan « Notre avenir se joue dans nos écoles ! » sera lancée conjointement afin de mobiliser la communauté largement. Voter aux élections scolaires du CSF : c’est notre responsabilité!

** Pour connaître les critères permettant de devenir membre du CSF et pour voter aux élections scolaires, visitez csf.vote.*

- 30 -

Personnes-contact :

Christian Deron, Coordinateur des relations gouvernementales et de la recherche, Fédération des francophones de la C.-B. – 604-732-1416

Marie-Andrée Asselin, directrice générale, Fédération des parents francophones de C.-B. – 604-736-5056

Rémi Marien, directeur général, Conseil jeunesse francophone de la C.-B. – 604-736-6970

Maryse Beaujeau-Weppenaar, directrice générale, Réseau-Femmes C.-B. – 604-736-6912

Linda Thériault, présidente, Syndicat des enseignantes et enseignants de la C.-B. – 604-871-1865